

|  |  |
|--|--|
| <b>Groupe SANOFI</b>                               | <p>Lutte gagnante SANOFI Suite à une action engagée avec la CGT en 2014, 130 salariés de SANOFI en contrat à durée déterminée viennent d'obtenir satisfaction. - 50 d'entre eux ont été requalifiés en CDI dans le groupe SANOFI. - Pour 80 autres, l'obtention de plus de 3,5 millions d'euros d'indemnités pour utilisation illégale ou abusive de mains d'oeuvre. C'est une victoire pour le syndicat CGT qui ne cesse de dénoncer cette situation dans le groupe SANOFI, où le nombre de CDD et intérimaires a quasiment doublé en 8 ans</p>   |
| <b>Ballet de l'Opéra national de Bordeaux (33)</b> | <p><b>Lutte gagnante au Ballet de l'Opéra national de Bordeaux</b> Suite à l'annonce de la suppression de 12 postes au ballet de l'Opéra, une mobilisation a eu lieu le 23 décembre 2016. Lors de la représentation du 31 décembre dernier, un préavis de grève avait été lancé et annulé suite à l'engagement de la direction de reconduire 33 danseurs immédiatement, les 6 postes permanents manquant seront pourvus dès février.<br/><b>C'est une lutte qui a duré près de 15 jours.</b></p>   |
| <b>MERCEDES Molsheim (67)</b>                      | <p><b>Lutte gagnante chez MERCEDES Molsheim (67)</b> Dans le dossier du DS CGT licencié par Mercedes Molsheim, suite au recours de la CGT, le Ministre annule la décision de l'inspection du travail, ce qui entraîne l'annulation du licenciement du camarade</p>   |
| <b>Papetiers Reno de Medici Blendecques (59)</b>   | <p><b>Lutte gagnante pour les papetiers Reno de Medici de Blendecques (59)</b> Après de multiples débrayages dans le cadre de la négociation sur l'accord d'entreprise, les salariés ont réussi à mettre en échec le plan de la direction, qui aurait abouti à une réduction des salaires entre « 5 et 25% », moins de primes, moins de congés, moins de majorations pour les jours fériés et travail de nuit.</p>   |
| <b>Fonction publique</b>                           | <p><b>Lutte gagnante - des avancées majeures pour les agents de la Fonction publique</b> Le conseil commun de la Fonction Publique a validé le projet d'ordonnance comprenant des mesures en santé-travail importantes pour les agents ; comme par exemple, la reconnaissance d'un mi-temps thérapeutique dès le début de la pathologie et non 6 mois après, ou encore, la conservation de l'intégralité du traitement en cas d'accident de service ou de maladie professionnelle. Cette ordonnance est le fruit de longs mois de négociations pendant lesquels la CGT a été un acteur majeur.</p> |

|   |   |
|---|---|
| <b>Clinique de l'Ormeau à Tarbes (65)</b>       | <p><b>Lutte gagnante Clinique de l'Ormeau à Tarbes</b> Après 64 jours de grève, l'assemblée générale des salarié-e-s de la Clinique de l'Ormeau à Tarbes a voté à l'unanimité la sortie de conflit. Un protocole qui reprend la plupart des revendications qu'ils ont portées a été signé. ENORME VICTOIRE !</p>  |
| <b>Carrefour de Brest (29)</b>                  | <p><b>Lutte gagnante au Carrefour de Brest (29)</b> Après un débrayage mi-décembre, des diffusions de tracts, des rencontres avec les salariés, le syndicat CGT de Carrefour de Brest a obtenu l'aboutissement de quelques revendications. En dénonçant des délais de carence non respectés, les avenants aux contrats de travail des emplois en contrats en durée déterminée, la direction a été dans l'obligation de transformer les contrats de travail des CDD en Contrats à Durée Indéterminée pour 19 salariés!! Lutter contre la précarité porte ses fruits!!!</p>   |
| <b>L'hôpital d'Alès (30)</b>                    | <p><b>Lutte gagnante à l'hôpital d'Alès (30)</b> Après 4 années de mise en œuvre de la démarche revendicative à partir du travail impulsé par la CGT les succès revendicatifs et les adhésions au syndicat continuent de s'accumuler. Dernières en date : 1) Après avoir obtenu l'an dernier la stagiérisation de 120 CDI pour une titularisation dans la fonction publique hospitalière, c'est 80 de plus qui le seront pour l'année 2017. 2) Après 1 an de bataille, un projet de Maison d'assistantes maternelles pour la garde de jeunes enfants des personnels va voir le jour. En 4 ans le syndicat est passé de 210 à 260 adhérents; malgré un turn-over de 40 %.</p>  |
| <b>Papèterie Munksjo Rottersac Lalinde (24)</b> | <p><b>Lutte gagnante - Victoire des salariés de la papèterie Munksjo – Rottersac Lalinde (24)</b> Après dix jours de grève, les salariés de la papèterie Munksjo Rottersac Lalinde ont obtenu gain de cause sur l'ensemble de leurs revendications. Lire le communiqué CGT FILPAC</p>   |
| <b>Altran (31)</b>                              | <p><b>Lutte gagnante Altran (31) Le Conseil de prud'hommes de Toulouse a condamné jeudi 12 janvier le groupe de conseil en technologies Altran à verser «entre 4 et 5 millions d'€» à 300 ingénieurs environ pour non-paiement d'heures supplémentaires.</b> Altran a aussitôt annoncé qu'il allait interjeter appel. Le Conseil de prud'hommes a jugé dans le sens des salariés qui arguaient que la direction leur imposait un forfait hebdomadaire, d'au minimum 38 h 30, sans respecter la convention collective qui exigeait de les payer au minimum au plafond de la sécurité sociale. «Ils n'ont pas respecté la rémunération minimale associée nécessaire pour que les ingénieurs travaillent 10 % de plus», a résumé Loïc Deschamps, délégué syndical central CGT à Altran Technologies. «C'est une victoire syndicale», s'est-il félicité. «On y a passé des milliers d'heures», souligne-t-il. Ce jugement sera suivi d'autres audiences dans 7 Conseils de prud'hommes, à Strasbourg, Lyon, Rennes, Versailles, Nanterre, Aix-en-Provence et à nouveau Toulouse, entre février et mai prochains. Entre 2015 et 2016, environ mille salariés et anciens salariés d'Altran ont saisi la justice sur ce sujet, dont 500 à Toulouse. Ces nouvelles saisines interviennent après un arrêt de la Cour de cassation qui, le 4 novembre 2015, a confirmé la condamnation d'Altran à payer en moyenne 30 000 euros de rappel d'heures supplémentaires à 21 salariés d'Altran Sud-Ouest</p> |

**Boulangier  
Hénin-  
Beaumont  
(62)**

**Lutte gagnante Hénin-Beaumont (62) : la lutte paye chez « Boulangier »** Le 9 janvier 2017 à Hénin-Beaumont, une cinquantaine de salarié.es de l'entrepôt logistique national des magasins « Boulangier » (groupe Mulliez) était en grève à l'appel de la CGT et de la CNT. En cause : le faible montant de la prime versée fin 2016 aux salarié.es (86 euros et des poussières au lieu des 470 obtenus fin 2015). Révoltant quand on sait que l'enseigne « Boulangier » a annoncé pour 2016 un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros ! Et d'autant plus révoltant quand on apprend que la prime versée fin 2016 aux cadres travaillant au siège social de l'entreprise est 6 fois supérieure à celle des autres salarié.es ! Cette journée d'action n'a pas eu besoin d'être reconduite car, le soir même, la direction de l'entreprise s'est engagée à payer les heures de grève et à organiser une réunion avec les syndicats pour faire des propositions en matière d'augmentation substantielle de la prime de fin d'année 2016. Comme quoi, on ne le répètera jamais assez, la lutte paye !

**SUN SERVICE  
Ile de France**

**Lutte gagnante -SUN SERVICE** Le syndicat des agents de la propreté d'Ile de France, de la FD des ports et docks après avoir réuni en assemblée générale les 80 travailleurs en grève (100% de syndiqués CGT) ont conclu un accord de fin de conflit portant sur les revendications :

- Respecter des dispositions légales (code du travail et Art.7 de la CCN) et donc renégociation des tâches à effectuer et organisation du travail.
- Engagement à lutter contre le harcèlement et reconnaissance de situations individuelles avec réparation. Respect des ouvriers par la direction.
- Engagement de modifier les qualifications des agents et de passer au niveau supérieur de la grille ce qui induit une amélioration des conditions de rémunérations (prime et salaire).
- Prise en compte des jours de grèves à hauteur de 50%.

**Preuve est faite une fois de plus, que la lutte paie !**

**QUEZAC  
Lozère  
(48)**

**Lutte gagnante -Une Belle Victoire pour la CGT QUEZAC (Lozère)**

Ca y est !!!!...Après deux années d'âpres négociations entamées avec le Groupe Nestlé propriétaire de l'Usine de Quézac qui voulait se séparer du site sous prétexte de rentabilité peu importante, les salariés avec la CGT ont réussi à obtenir un accord de reprise satisfaisant par le Groupe Ogeu. Celui-ci à l'inverse des précédents potentiels repreneurs s'est engagé à maintenir la totalité des emplois sur le site et à maintenir les salaires. Ce n'était pas le cas au printemps dernier notamment où un autre groupe « proposait » la suppression de la moitié des effectifs (-27 emplois) et la diminution de moitié des salaires pour ceux qui seraient restés sur le site. C'est bien grâce à la détermination des camarades de la CGT Quézac qui ont refusé de céder au chantage et aux diverses pressions exercés sur les militants que l'issue a pu être aussi favorable. **Avec ce combat gagnant, la CGT sort renforcée et accroit même sa représentativité dans l'entreprise !**

## CAMARIS (62)

**Lutte gagnante Les salariés de CAMARIS (62) stoppent la grève !** Après 10 jours de grève, le 16 janvier, un accord est enfin trouvé entre la direction et les salariés en lutte. Ils avaient débrayé pour dénoncer les pressions quotidiennes et le manque de respect imposés par leurs dirigeants. Ils revendiquaient également une augmentation de salaire. Dans un premier temps, ils ont obtenu le paiement d'avance des heures supplémentaires de février et janvier, et la création d'un groupe d'échanges mensuel sur les conditions de travail. Les négociations sur le rôle de l'encadrement continuent sous la vigilance des salariés !

## Hôpital ROUBAIX (59)

**Lutte gagnante - ROUBAIX (59) mise à la porte de l'hôpital, une aide-soignante obtient sa réintégration au tribunal.** Une jeune aide-soignante de l'hôpital de Roubaix, non titularisée à l'issue de son stage, vient d'être réintégrée dans les effectifs sur ordre du tribunal administratif. La CGT estime qu'elle avait été sanctionnée pour ne pas avoir soutenu un cadre. La direction dément formellement cette accusation. La jeune femme, qui y travaillait depuis 2014, était devenue stagiaire à l'été 2015, soit l'ultime statut avant la titularisation comme agent de la fonction publique. Toujours bien notée par ses supérieurs hiérarchiques, elle a vu son appréciation devenir soudainement mauvaise à la fin de l'été 2016. Et fin octobre 2016, en actant sa non-titularisation, la direction de l'hôpital l'a tout bonnement mise à la porte.

## REGAZ, Régie du Gaz de Bordeaux (33)

**Lutte gagnante – à REGAZ, Régie du Gaz de Bordeaux (33)** Le Conseil d'Administration a satisfait la revendication des salariés portée par la CGT : - 6 embauches de salariés actuellement en CDD. C'est une victoire à mettre à l'actif des salarié.es et retraité.es qui sont actuellement mobilisés sur leurs revendications locales et dans le cadre d'une lutte nationale pour l'emploi, les salaires, l'avenir des Activités Sociales de l'Energie et pour un Service Public de l'Energie à l'opposé de la déstructuration des entreprises de l'énergie.

## CFA Guipavas (29)

### **Lutte gagnante – au CFA de de Guipavas (29)**

Mobilisation gagnante au CFA de Guipavas : Le mardi 10 janvier dernier, à l'appel de la CGT CCI Bretagne, les salariés du Campus des métiers se sont rassemblés autour d'un pique-nique revendicatif devant la Direction. Après avoir promis à 3 salariés un passage en CDI, la Direction informe ces mêmes salariés dès leur retour de congés de fin d'année, qu'en fait, au mieux, leur CDD sera renouvelé !! Grâce à la CGT et à son tract diffusé vendredi, dès le lundi, les CDI étaient officiellement annoncés... Ils sont désormais SIGNÉS! La mobilisation a été maintenue le mardi car, à l'Ifac, comme ailleurs, le cahier revendicatif est conséquent: organisation du travail, changement des calendriers scolaires pour l'année 2017-2018, risques psycho-sociaux, salaires...

**La lutte paie !!!**

**(ATB) Aéroport  
de Toulouse  
Blagnac  
(31)**

**Lutte gagnante – (ATB) Aéroport de Toulouse de Blagnac – (SSLIA) Service Secours Lutte Incendie Aéronefs** Les pompiers ont validé en AG ce soir les dernières propositions de FALCK et un protocole de fin de conflit vient d'être signé. Si l'objectif d'un retour à un niveau de sécurité maximum de jour comme de nuit n'a pas été atteint, les pompiers obtiennent des augmentations substantielles de salaire compensant la perte des heures de nuit subies depuis 2014 et cinq années de blocage des salaires. Ils obtiennent également une revalorisation des salaires d'embauches, la mise en place d'une grille de progression des salaires selon ancienneté, l'attribution de véhicules supplémentaires, la réfection des locaux, la création d'un poste hiérarchique intermédiaire. ATB s'est d'autre part engagé à étudier la reprise de l'activité pompiers d'aéroport sans l'intermédiaire d'un prestataire, à l'issue du contrat commercial de FALCK en mars 2018. La CGT de FALCK et l'Union Locale CGT de Blagnac se félicitent de l'obtention de ces revendications, due à une détermination sans faille des pompiers (participation au mouvement de 100 %).

**SCIERIE  
RAMBOZ  
(39)**

**Lutte gagnante – SCIERIE RAMBOZ (39)** la CGT et la FSU du Jura saluent le délibéré du TGI concernant l'affaire de la scierie Ramboz pour notamment les faits : - travail dissimulé par dissimulation d'emploi salarié - hébergement dans des conditions incompatibles avec la dignité humaine, - blessure volontaire ayant entraîné une ITT de 60 jours. c'est un signe fort que la justice envoie aujourd'hui, non seulement aux employeurs délinquants, mais aussi aux travailleurs sans-papiers victimes de menaces, de pressions, de violences. les condamnations vont au-delà des réquisitions, notamment en ce qui concerne la peine d'emprisonnement puisque le patron de la scierie a écopé de 18 mois de prison dont 6 mois fermes.

**FH SERVICE  
sur le chantier  
de la station du  
RER Chatelet  
les Halles à  
Paris(75)**

**Lutte gagnante pour des travailleurs de FH SERVICE sur le chantier de la station du RER Chatelet les Halles à Paris (1er arr.)**

Des négociations ont été entamés jeudi 26 janvier avec la direction de VINCI Construction Ile-de-France (Pôle TP) ; Une première rencontre a permis d'obtenir les engagements suivants de la part du Groupe VINCI :

- « *Pour pallier à l'urgence de la situation, la société SOGEA TPI a procédé à un paiement anticipé sur la situation des travaux à la société FH Services de sorte à ce qu'elle vienne en règlement des salaires dus à fin décembre ... et ... demande à la société FH Services d'établir les feuilles de paie correspondantes, de s'acquitter des cotisations sociales y afférentes et de justifier de la réalité du versement aux salariés concernés.*

*La société SOGEA TPI s'engage à proposer aux salariés de FH Services travaillant actuellement sur le chantier des Halles un emploi soit sous la forme d'un contrat à durée déterminée de chantier, ou, pour ceux qui le souhaiteraient, sous la forme d'un contrat d'intérim au travers d'une ETT référencée par le groupe VINCI ... jusqu'à l'achèvement des travaux ... (prévu à l'été 2017).*

- *La société SOGEA TPI s'engage à proposer une réunion avec l'ensemble des parties prenantes (maitre d'ouvrage, client et entreprises sous-traitantes du chantier des Halles) de manière à résoudre la problématique relative aux arriérés de salaires.*

- *Concernant la problématique ... de quelques salariés potentiellement en situation irrégulière, SOGEA TPI s'engage, après vérification à les accompagner dans leur demande de régularisation. »*

## EDF

**Lutte gagnante – succès des victimes de l’amiante à EDF** Nous avons accompagné solidairement quarante-huit collègues cheminots dont les dossiers de Préjudice d’Anxiété venaient en Cour d’Appel suite à la condamnation de la SNCF prononcée en 1ère instance par le Tribunal des Prud’hommes

Ce rassemblement visait à dénoncer l’incompréhensible décision de la Cour de Cassation réservant le bénéfice du Préjudice d’Anxiété aux seules entreprises listées ACAATA par le Ministère du Travail.

Les salariés d’EDF des anciennes centrales d’ARTIX dans le 64 et d’ARJUZANX dans le 40 ont eux aussi engagé des procédures similaires. Suite aux plaidoiries contradictoires, le rendu du jugement de ce jour est renvoyé au 23 Mars 2017.

Concernant EDF, l’injustifiable revirement des Directions faisant appel des décisions des Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale, méprisant pour toutes les victimes, **a été dénoncé avec virulence grâce à la large mobilisation des victimes, les Directions se sont engagées de revenir sur leur Appel**, concernant les cinq derniers jugements du T.A.S.S de Mont de Marsan le 7 novembre 2016.

Si nous nous satisfaisons de la marche arrière opérée concernant les dossiers d’Arjuzanx, nous ne lâcherons rien sur les droits de l’ensemble des victimes de l’Amiante dont le MEDEF organise la régression. Nous entendons poursuivre ce combat avec les organisations membres du Collectif Régional Amiante

## FH Services filiale du groupe VINCI,

Avec le soutien de la CGT, une quarantaine de travailleurs de sous-traitants d’une filiale du groupe VINCI, pour la plupart Kurdes (avec ou sans papier) se sont mobilisés pour obtenir leur salaire, alors qu’ils ’étaient pas payés depuis des mois. Leur action a permis l’ouverture de négociations et de premiers engagements ont été pris. Des négociations ont débutées le jeudi 26 janvier avec la direction de VINCI.

Une première rencontre a permis d’obtenir les engagements suivants :

- paiement des salaires et versement des cotisations,
- des contrats de travail en CDD ou en intérim pour ceux qui le souhaitent,
- la problématique des arriérés de salaires devra être solutionnée avec les donneurs d’ordres et les sous-traitants,
- accompagnement des salariés pour régulariser leur situation.

Les travailleurs de FH Services, avec la CGT, sont déterminés et ne lâcheront pas sur leurs revendications et en premier lieu le paiement de l’ensemble des salaires pour tous les salariés de FH Service, de FC 10 qui travaillent, ou qui ont travaillé sur le chantier du métro Chatelet-Les Halles.

## ADMR (79)

\*ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

**Lutte gagnante – aux ADMR 79** Obsédée par son anti-Cégétisme primaire, la Direction des ADMR\* des Deux-Sèvres a tenté de fausser les résultats des élections en faisant pression sur les salariés pour les dissuader de voter afin de favoriser ses candidats lors d'un second tour. Cela s'est traduit notamment par une tentative de récupération des votes par correspondance afin de les faire «annuler» par les votants eux-mêmes.

Informée de ces magouilles par certains salariés, la CGT a déposé plainte. A noter que d'autres plaintes sont également en cours contre cette Direction visiblement réactionnaire.

Prise «la main dans le sac» et devant le témoignage de quelques salariés, la Direction a été contrainte d'annuler le scrutin et de prévoir d'autres élections.

L'ADMR 79 est une structure associative employant près de 800 salariés, principalement des femmes sous contrats atypiques et dont l'un des principaux contributeurs est le Conseil Départemental.

## GIBERT JOSEPH

### **Lutte gagnante – victoire totale pour les grévistes de la librairie GIBERT JOSEPH !**

Mercredi 25 janvier 2017, la direction de Gibert Joseph a annoncé qu'elle donnait satisfaction aux revendications des salariés en grève depuis quatre jours et un protocole de fin de conflit a été signé par le secrétaire de la section CGT.

Face à la détermination et la solidarité des grévistes, la direction a finalement renoncé à licencier Aymeric, militant et syndiqué de la CGT, et a annoncé l'ouverture de négociations sur les conditions matérielles et morales de travail qui débiteront en février 2017.

A 9h30, l'assemblée générale des grévistes a donc voté à l'unanimité la reprise du travail.

Pour rappel, depuis le 20 janvier 2017, 65% des salariés de la librairie Gibert Joseph avaient cessé le travail pour protester contre la dégradation de leurs conditions de travail et l'acharnement disciplinaire. Le mouvement avait débuté avec la convocation sans motif valable à un entretien préalable à licenciement d'Aymeric.

L'US CGT remercie les très nombreux soutiens à cette lutte et se félicite de cette victoire pleine et entière !

## Idée AI Transport (57)

**Lutte gagnante – chez Idée AI Transport (57)** Le 27 janvier dernier, 15 jeunes salariés de la société Idée AI Transport, sous-traitant de Coliposte (livraison de colis) ont débrayé pour faire valoir leurs revendications : - Harmonisation des contrats à 39H ; Prime de présence mensuelle de 50€ ; Trajet domicile-travail avec véhicule de société ou indemnités de déplacement ; Régime indemnitaire aligné sur celui de Coliposte ; Revalorisation du taux horaire à 10 € bruts/heure.

**Ils ont fait appel à l'UL CGT de Metz pour les soutenir.**

Les négociations ont abouti aux résultats suivants :

**Contrats à 39H pour tous ; Prime de présence de 50€ ; Trajet domicile-travail avec véhicule de société.** Le protocole signé prévoit l'application de ces mesures à compter du 24/01/2017.

Des élections vont être organisées très prochainement.

**A l'issue de la réunion les salariés ont repris le travail. 10 d'entre eux ont d'ores et déjà adhéré à la CGT !** Une représentante de la section syndicale a été désignée.

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Collège Sainte-Anne de Mauléon (79).</b></p> | <p><b>Lutte gagnante - La CGT s'implante au Collège Sainte-Anne de Mauléon (79).</b><br/> C'est un travail de fourmi que réalisent les camarades de l'Enseignement Privé dans les Deux-Sèvres. Un travail de terrain, de proximité et de conviction qui paye !<br/> Ainsi, après s'être implantée à Bressuire, Niort et Thouars, la CGT s'implante et devient représentative au Collège Ste-Anne de Mauléon.<br/> C'est une première historique dans cette baronnie de la CFDT qu'est le Mauléonnais, d'autant plus que la CGT devient majoritaire dans le collège cadre de ce Collège en étrillant la CFDT.<br/> La campagne menée, en affirmant très clairement les revendications de la CGT (32h, abrogation de la loi travail, etc.), montre qu'aucune citadelle n'est imprenable pour peu que l'on hisse haut les couleurs de la CGT.<br/> Cette implantation est un signe fort et un encouragement pour continuer l'action engagée dans ce Collège, mais aussi au-delà.</p>  |
| <p><b>Seita (76)</b></p>                           | <p><b>Lutte gagnante – Seita (76)</b> Mobilisation contre les propositions patronales de 0,4% et contre la fermeture annoncée des sites de Riom et des Aubrais, après deux débrayages les 5 et 12 janvier, les salariés ont obtenu une prime de 130€ et 1% d'augmentation de salaire.</p>  |
| <p><b>ARM du CHU Bordeaux (33)</b></p>             | <p><b>Lutte gagnante par les ARM du CHU de Bordeaux.</b><br/> Après 24 jours de lutte, à braver les intempéries sur le rond-point devant l'hôpital Pellegrin au CHU de Bordeaux, les ARM ont enfin vu leurs revendications reconnues par la direction. <b>Entre autres</b>, l'effectif des ARM revalorisé à 54 ETP pérennes (embauche de 6 agents de nuit avec publication des avis de vacance de postes), confirmation du renfort d'un ETP ARM supplémentaire 12 mois au titre de la « dette sociale » pour éponger les heures sup.<br/> <b>Au final</b>, La direction lâche sur tout sauf sur les 8 postes où elle concède 6 postes pérennes + 1 sur 1 an mais elle recule sur les plages horaires atypiques imposées. Au vu de ces avancées majeures, les ARM ont décidé ensemble de suspendre la grève débutée le 10 janvier. Un phase de finalisation est nécessaire avant de mettre un terme définitif à la grève. Cette lutte aura été d'une rare intensité au CHU de Bordeaux tant par sa durée, sa radicalité et la détermination des ARM et des syndicats (SUD CGT) qui les ont accompagné tout au long de cette lutte exemplaire.</p> |
| <p><b>SOCOPA Coutances (50)</b></p>                | <p><b>Lutte gagnante dans l'agro-alimentaire – SOCOPA Coutances (50)</b> Suite au licenciement d'un salarié (mi-janvier), 200 salariés ont débrayé 2h à l'appel de la CGT. <b>ils ont gagné sa réintégration</b></p>   |



**la Poste Nord  
et du Sud  
Finistère  
(29)**

**Lutte gagnante des syndicats CGT du Nord et du Sud Finistère à la Poste**

Du 23 au 25 janvier 2017, suite aux interventions conjointes et multiples des syndicats de la FAPT nord et sud et des représentants à la Commission de Dialogue Sociale et au Comité Technique, la Direction régionale Ouest Bretagne de la Poste fait machine arrière concernant la prise de congés estivaux.

En effet, la direction de La Poste a tenté de faire passer en force un décret d'application de la Loi Travail et d'imposer des périodes de 3 semaines de congés prédéfinies par la Direction.

Ce décret est contraire aux textes déjà existant, non dénoncés et non abrogés qui sont donc toujours en vigueur. Sur ce dossier, les liens étroits de communication de la Fédération, des Syndicats Départementaux et des élus et mandatés a été un atout indéniable pour s'opposer à une tentative de recul de droits qui font suite à la loi El Khomri... **La loi travail ne doit pas entrer dans les entreprises !!!**

**MC Syncro  
Chanteloup-  
les-Vignes  
(78)**

**Lutte gagnante des salariés de l'entreprise MC Syncro de Chanteloup-les-Vignes (78)** Après un mouvement exemplaire de 6 semaines, sans faillir dans leur solidarité et dans leur détermination, les travailleurs d'MC Syncro ont obtenu le versement à l'ensemble des salariés du groupe, une prime de 300€ bruts, s'ajoutant aux 300€ obtenus par les NAO. Les camarades ont dû faire face à une direction de combat, embauchant des travailleurs détachés venus de toute l'Europe pour remplacer les grévistes sur le site. **La lutte n'est pas finie** : les salariés entendent faire respecter le droit de grève, l'action se poursuit sur le terrain juridique, les prud'hommes et l'Inspection du travail.

**Medef**

**Lutte gagnante** - Relaxe pour les sept du 7 juin suite à l'occupation pacifique du Medef ! Dans le cadre de la lutte contre la loi Travail et pour l'application de l'accord du 28 avril pour les intermittents du spectacle une occupation pacifiquement a eu lieu le 7 juin 2016 au Medef. huit camarades ont été interpellés. Loïc, donc le procès aura lieu le 11 septembre, ainsi que sept autres camarades convoqués le 8 novembre. le procès vient d'avoir lieu ce 10 février.

**Le juge a prononcé la relaxe des 7 mis en examen ! n'en déplaise au Medef qui avait déposé plainte pour « soi-disant » détériorations !**

**Leader Price  
Pinel  
Paris 13e**

**Lutte gagnante au Leader Price Pinel Paris 13e** Les salariés unis, déterminés et par une grève massive font reculer la direction ! La direction qui voulait imposer le travail du dimanche et modifier en profondeur les plannings des salariés en imposant des coupures de plusieurs heures dans les journées de travail, a dû revoir sa copie. **Devant la mobilisation massive des salariés soutenus par la CGT, 100% de grévistes** (sauf le directeur et son assistant).

**Après négos** : annulation de la mise en place des plannings, pas d'ouverture de magasin le dimanche après-midi et rappel du volontariat pour le dimanche matin. ils ont également obtenu l'ouverture des NAO, ainsi que la tenue d'une réunion sur les besoins en effectif du magasin, les temps de pause et planning.

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Archives départementales Bouches-du-Rhône (13)</b></p> | <p><b>Lutte gagnante aux archives départementales des Bouches-du-Rhône (13)</b> – Le personnel de l’archivage, au vu du manque indéniable de considération a décidé d’être en grève le 8 décembre sur un préavis spécifique. 100% du personnel en grève et présents aux piquets de grève durant 4 jours sans jamais rien lâcher ! Rencontres de négociations sur le cahier revendicatif de ce personnel, Présentation d’un protocole de sortie de conflit à la direction établi par la CGT FAPT Financiers 13, permettant d’acter un accord sur la satisfaction des revendications du personnel. Le personnel a gagné sur ses revendications. Ceux qui gagnent sont ceux qui luttent !</p>  |
| <p><b>FAPT à Aubagne (13)</b></p>                            | <p><b>Lutte gagnante à la FAPT à Aubagne (13)</b> Victoire des postiers en grève depuis le 2 février, qui viennent de gagner sur leurs revendications, notamment des garanties sur le comblement des 12 postes vacants, la limitation du travail supplémentaire quotidien, la réfection et l'audit de l'ensemble du parc véhicules, la priorisation du maintien des facteurs-trices cugeois sur leur commune, l'établissement d'une norme locale pour la prise en charge des paquets imports. Mais aussi la sédentarisation des personnes à aptitudes réduites, la réduction du périmètre d'intervention des équipiers volants et l'attribution de matériel de tri supplémentaire.</p>  |
| <p><b>territoriaux Kremlin Bicêtre (94)</b></p>              | <p><b>Lutte gagnante – pour les territoriaux du Kremlin Bicêtre</b> Le syndicat des territoriaux du Kremlin Bicêtre vient de remporter une belle victoire contre la mairie, qui voulait reloger les syndicats de la ville dans des locaux éloignés de la Mairie, sans signalétique et non accessibles aux personnes à mobilité réduite. C’était sans compter sur la détermination de la CGT qui a été le <b>seul</b> syndicat à se battre en passant un « bon mois » à occuper le local dont l’électricité et l’eau avait été coupées. Les négociations ont payé, le maire a dû céder aux revendications et s’engager à leur fournir un local adapté.</p>   |
| <p><b>Centre Hospitalier EU (76)</b></p>                     | <p><b>Lutte gagnante –Au Centre Hospitalier de EU (76)</b> Rassemblés autour des délégué-es CGT , les salariés de l’Hôpital de EU ont exprimés leur légitime colère devant la dégradation de leurs conditions de travail, ainsi ils ont souhaités que leurs revendications soient portés par le syndicat CGT et qu’un préavis de grève reconductible soit déposé! Devant l’ampleur de la mobilisation, et la détermination des salariés ,ils ont obtenus un accord acceptable qui met fin au mouvement de grève largement suivi par les salariés.</p> <p>Ils obtiennent : - La mise en stage de 5 CDI (seul critère retenu : date d’ancienneté des CDI), - La reconnaissance statutaire de leur animatrice d’EHPAD - L’embauche de l’agent en contrat Avenir de ce service. - La mise en place d’une politique de résorption des emplois précaires. - Engagement de la Direction d’obtenir le financement des formations des 3 AS qui ont réussi le concours d’entrée à l’IFSI et à prendre en charge la formation AS d’un autre agent. Nul doute que les salariés et la CGT resteront vigilant-es sur l’application de l’accord, ce qui n’était pas acceptable hier, ne saurait l’être aujourd’hui !</p> |

**Blanquefort  
PDC  
(33)**

**Lutte gagnante – de la FAPT 33- La CGT obtient le comblement des effectifs** Lors d'une visite fin janvier 2017, la CGT constate un manque important d'effectifs à la distribution de Blanquefort PDC.

La CGT interpelle la Direction et obtient les engagements de comblement de toutes les V.E avec, notamment, la transformation de CDD en CDI d'agents actuellement à Blanquefort et sur les sites de l'établissement :

1 CDD -> CDI au 13/02/2017

3 CDD -> CDI d'ici juin 2017

3 Formapost actuels -> CDI en août 2017

6 CDD -> Formapost en CDI -> 2018 sur l'établissement

**Ces comblements permettront l'amélioration des conditions de travail des agents et cadres de Blanquefort PDC,** l'amélioration de la qualité de service, la pose des C.A, R.C, ASA.

**Muretain Agglo  
(31)**

**Lutte gagnante – Muretain Agglo (31)** Le plan de titularisation 2017 - une vérité qui s'impose ! Au 1er février 2017, 23 agents supplémentaires de notre collectivité sont titulaires. **La forte mobilisation des agents** sur les grèves de décembre 2016 a créé le rapport de force nécessaire au changement. Victoire des agents du Muretain Agglo.

**C.F.C.A.  
CHICHE  
(79)**

**Lutte gagnante – à C.F.C.A. CHICHE (79)**

Percée de la CGT aux élections.

Pour la première fois, la CGT présentait une liste dans cette entreprise de 141 salariés, située dans le bocage.

En DP, avec 36% dans le premier collège et 63% dans le deuxième collège, la CGT fait une percée historique et remarquée dans un territoire à priori peu favorable à la CGT.

Une fois de plus, c'est la preuve que lorsque la CGT affiche haut ses couleurs, il est possible de "bouler" le syndicat maison, la CFDT Beaucoup de travail reste à faire dans cette entreprise de la métallurgie et le dynamisme enclenché par ce résultat positif n'est pas prêt de retomber.

**Paris  
Butte aux  
Cailles  
(75)**

**Lutte gagnante - Paris Butte aux Cailles (75)** Après 2 jours de grève à 90%, les collègues guichetiers et conseillers bancaires de Paris Butte aux Cailles (13ème), soutenus par la CGT, SUD et FO, ont repris le travail, satisfaits des avancées obtenues lors de la négociation d'hier après-midi, **Ont été obtenus** : - Le comblement de tous les postes vacants et le remplacement de toutes les absences : comblement du poste de guichetier ; comblement du poste de GDC SF garanti lui aussi ; renfort MRM. - Le rétablissement d'un climat social serein ; l'arrêt des méthodes et pressions managériales : « mise sous tutelle » du Directeur de Secteur ; (présence renforcée du Directeur de Territoire et mise en place d'un manager référent de la DEX) ; phase d'écoute et d'enquête par la RRH ; diagnostic et plans d'action présentés aux Syndicats et aux collègues.

**CPAM  
Meurthe et  
Moselle  
(54)**

**Lutte gagnante victoire de la CGT à la CPAM de Meurthe et Moselle (54) avec + 30 % aux élections professionnelles** Les élections professionnelles qui viennent de se tenir à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ont mis la CGT en tête avec 53 % des voix et gagne + 30 % par rapport aux dernières élections professionnelles.

La CGT gagne dans tous les collèges en titulaires et en suppléants, en DP et en CE. Ce résultat est à mettre à l'actif des militants CGT qui ont fait un immense travail de terrain, en étant présents au quotidien dans les différents services et sites de la Caisse Primaire 54, en expliquant et en justifiant les positions de la CGT.

**CALVADOS  
(14)**

**Lutte gagnante - UD du CALVADOS (14)** La lutte paye !!! La relaxe a été actée !!!  
Après les actions unitaires CGT FO FSU Solidaires, Unef et UNL, le tribunal de Caen vient de décider de la relaxe de notre camarade Franck, Secrétaire Général de l'UL de Caen.  
Ce camarade comparait pour « diffamation » pour avoir osé mettre en cause la responsabilité du Directeur de la Sécurité Publique dans un communiqué de l'Union Locale lors des actions contre la loi travail de Mai dernier.

Après ce troisième rassemblement, 23 Novembre 2016, 17 Janvier 2017 et 28 février 2017, la justice a été rendue, la relaxe !!! On lâche rien la lutte continue !!!!!

**Caen  
(14)**

**Lutte gagnante - Après la relaxe de notre camarade Franck MEROUSE, Secrétaire Général de l'UL de Caen, notre camarade Jean-Paul ROUSSELOT, UFICT Mines-Energies, est dégagé de toutes sanctions pénales suite à la plainte déposée par son employeur !**

Le parquet de Coutances a décidé de classer sans suite l'affaire et ordonne l'annulation de la prise d'ADN ce mercredi à la gendarmerie d'Avranches. L'UD CGT de la Manche, la coordination CGT Mines-Energies Normandie et Jean-Paul remercient les militants qui ont répondu favorablement à l'appel à soutien prévu ce jour. Quand la CGT est attaquée, nous savons montrer une CGT à l'offensive ! **Une belle victoire pour nos libertés syndicales.**

**Centre  
hospitalier  
d'Alès  
(30)**

**Lutte gagnante - Centre hospitalier d'Alès (30)** Après avoir obtenu 120 mises en stage l'an dernier, et 80 cette année de salariés en CDI en vue de leur titularisation dans la fonction publique, grâce à une pétition signée à 95 %, 15 postes dans l'EPADH de l'hôpital sont maintenus dont une grande majorité sera attribuée à des personnels précaires (CAV) avec leur titularisation à la clef.

La démarche revendicative à partir du travail réel, c'est toujours aussi efficace.

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Plongeurs<br/>palace<br/>CINQ CODET »<br/>(75)</b></p>                    | <p><b>Lutte gagnante - Victoire pour les plongeurs sans-papiers du palace « CINQ CODET » (75)</b> Suite à un rassemblement dynamique et déterminé à l'appel de l'union Syndicale CGT, US CGT commerce Paris, UD CGT 75, UL CGT 7E, collectif immigration UD CGT PARIS, <b>sous la pression, le directeur de l'hôtel qui avait préféré livré à la police ses plongeurs sans papiers au lieu de régulariser dans le cadre de loi, s'est très vite résolu à trouver une issue à ce conflit.</b> Elle s'est engagée à accompagner ses salariés dans leur régularisation et à les réintégrer dès ce jour ! <b>Les organisations de la CGT ici présentes resteront vigilantes et se mobiliseront à nouveau face à de telles attitudes de délation ! elle ne lâchera rien jusqu'à la régularisation de ces salariés !</b><br/><b>Tout travail doit être reconnu ! tout travailleur doit ETRE RESPECTE.</b></p>  |
| <p><b>SANOFI</b></p>  | <p><b>Lutte gagnante - SANOFI condamné pour abus de recours au travail intérimaire !!</b> Le tribunal vient de déclarer la société Sanofi coupable de l'ensemble des infractions dénoncées :<br/>- L'embauche des salariés temporaires en dehors des cas prévus par la loi - Du recours abusif aux contrats précaires<br/><b>la société SANOFI a été condamnée à 366 amendes de 300 € chacune pour la première infraction, et à 3 000 € d'amende, pour la seconde.</b> De part cette action en justice, la CGT a démontré que le groupe a recours à des motifs illégaux et pourvoi de façon abusive au travail intérimaire sur des emplois pérennes de l'activité normale de l'entreprise. C'est une nouvelle victoire pour la CGT qui s'inscrit pleinement dans le débat d'aujourd'hui, tant sur le niveau de l'emploi, sur l'utilisation du CICE sans obligation de résultat, pour la maîtrise des savoirs faire, la sécurisation et l'éthique des industries de la santé.</p> |
| <p><b>Centre<br/>Hospitalier de<br/>Verdun–St<br/>Mihiel<br/>(55)</b></p>       | <p><b>Lutte gagnante - Centre Hospitalier de Verdun–St Mihiel (55) encore une victoire pour la CGT au tribunal administratif (la troisième en 3 ans)</b> Afin d'empêcher l'exercice libre du droit syndical, la direction refusait d'accorder les heures de décharges syndicales à notre secrétaire adjointe. <b>La CGT a saisi le tribunal administratif pour obtenir justice.</b><br/>Au final, c'est une défaite pour la direction <b>qui est condamnée</b> : - à réexaminer la demande de décharge syndicale, - à verser 500 euros à notre représentante du personnel - et à verser 500 euros supplémentaires à la CGT.<br/><b>Et au-delà de ce jugement, cette victoire est pour nous la condamnation d'un système qui oeuvre « en coulisses » contre les intérêts du personnel.</b></p>  |
| <p><b>Plastic<br/>Omnium<br/>Composites<br/>St Désirat<br/>ARDECHE (07)</b></p> | <p><b>Lutte gagnante - l'entreprise Plastic Omnium Composites à St Désirat en ARDECHE (07)</b> Dans le cadre des NAO, une mobilisation a eu lieu à l'appel de la CGT et de la CFDT sur les trois sites Ardéchois. La forte mobilisation a permis d'obtenir : - Augmentation de 0,9% au 01 janvier 2017 sur tous les éléments de salaire. - Panier 2X8 à 3,22 € net. - Panier de nuit à 5,74 € net. - Intégration dans le salaire de base d'une partie du plancher d'intéressement de 200€ net réparti sur treize mois. -Prime d'intéressement supplémentaire de 1000€ net versé en juin 2017.</p>  |

|   |   |
|---|---|
| <p><b>EPTA<br/>les Joncaux<br/>Hendaye<br/>(64)</b></p> | <p><b>Lutte gagnante - chez EPTA les Joncaux à Hendaye (64)</b><br/>Après avoir refusé dans un 1er temps les revendications de la CGT, l'assemblée générale a voté la grève et décidé le blocage de la production.<br/>100 grévistes sur les 240 employés ont permis par leur mobilisation, la réouverture des NAO et ainsi, obtenir :<br/>+ 1,5% d'augmentation, l'embauche de 40 personnes en CDI, des primes semestrielles ainsi que la mise à niveau des coefficients.</p> <p>Et, point important, l'abandon d'une méthode qui consistait à recourir à un cabinet extérieur à l'entreprise pour estimer le coût de ces postes de travail.</p> |
| <p><b>Hôpital de<br/>Nîmes<br/>(06)</b></p>             | <p><b>Lutte gagnante - Hôpital de Nîmes (06)</b><br/>La direction de l'hôpital Carémeau de Nîmes a cédé à 4 ans et demi de mobilisation des agents du CHU qui revendiquaient avec le syndicat CGT l'ouverture d'une seconde crèche. Elle permettra d'accueillir 60 enfants supplémentaires et créera 25 emplois nouveaux.<br/>Elle permettra ainsi aux parents de mieux concilier leurs temps de vie, spécialement lorsqu'ils ont des horaires atypiques.</p>   |
| <p><b>Yssingaux<br/>Aurec<br/>(43)</b></p>              | <p><b>Lutte gagnante - Yssingaux-Aurec (43) :</b> les ex-salariés de LST Electronique récupèrent 830 000 euros pour licenciement abusif<br/>Après avoir mené la lutte en 2009 contre la fermeture des sites d'Yssingaux et Aurec sur Loire, 36 anciens salariés de l'entreprise se partagent 830 000€ pour licenciement abusif les chèques ont été remis début février 2017 par le secrétaire général de la fédération et l'UD de haute Loire.<br/>7 autres salariés protégés attendent une décision similaire.</p>   |
| <p><b>Danone</b></p>                                    | <p><b>Lutte gagnante - dans les sites de Danone.</b><br/>Dans le cadre des NAO, un arrêt de travail a eu lieu sur tous les sites du groupe le 6 mars.<br/>au départ la direction qui proposait 0,8% d'augmentation a dû revoir sa copie. La grève s'est poursuivie les 7 et 8 mars.<br/>Ils ont obtenu : 1,2% sur les salaires, + 100% sur la prime de vacances, 25 embauches.</p> <p>Dans l'Isère, les négos ont continuées le 9 mars, ils ont obtenu 9 embauches supplémentaires.</p>   |

**Aréva Malvési  
Narbonne  
(11)**

**Lutte gagnante – à Aréva Malvési - Narbonne (11)**

Alors que la direction d'Aréva NC avait annoncé une sous-activité en 2018, qui entraîne un chômage partiel de 2 jours par semaine pendant 6 mois, des négociations se sont engagées dans le site avec la CGT, FO, CFDT et CGC le 7 mars dernier.

hormis la CGT, l'ensemble des syndicats avait signé.

les salariés en grève ont refusé le contenu de l'accord et ont poursuivi le mouvement de grève avec la CGT. Le 10 mars, la direction a été contrainte de rouvrir les négociations avec la CGT et les organisations signataires pour négocier :

Au final : La direction s'engage à maintenir le salaire à 100% pour toutes les périodes de chômage partiel jusqu'en 2020.

L'emploi Aréva NC est maintenu jusqu'à la fin de la période de transition, des mesures seront prises pour les sous-traitants.

C'est une grande victoire pour la CGT et les salariés qui s'étaient vus suspendre leur contrat de travail pendant la mobilisation pour faire grève

**Oury  
site de collecte  
des déchets  
(93)**

**Lutte gagnante – Chez Oury, site de collecte des déchets dans le 93,**

Après une semaine de grève les salariés ont gagné : une augmentation de 0,6% avec effet rétroactif au 1er janvier, le calcul de leur prime d'ancienneté sur leurs salaires réels, l'augmentation de la participation de la prime de vacances, la mise en place d'un groupe de travail sur la sécurité des sites avec le CHSCT ainsi qu'une réflexion sur l'octroi des moyens supplémentaires.

La lutte paye malgré les provocations de la direction qui a refusé dans un premier temps d'ouvrir les négociations en usant de tous types de manoeuvre pour entraver le droit de grève.

C'est le 1er conflit social de cette ampleur dans cette entreprise, et une victoire pour la CGT qui sort renforcé dans cette lutte.

Le 13 mars les salariés ont repris le travail, la tête haute

**SIDEL près du  
Havre  
(50)**

**Lutte gagnante – Luites gagnantes pour les Nao chez SIDEL près du havre**

Suite à une assemblée générale, les salariés de SIDEL (métallurgie) ont décidé de se mobiliser pour les salaires alors que les résultats de l'entreprise sont au beau fixe.

Après 2 jours de débrayages, la direction a été obligée de revoir sa copie à la hausse. Ainsi, l'augmentation générale pour les non cadres est passée de 0,4% à 1%,

- Pour les cadres, 1,6% d'augmentation individuelle.
- Prime de transport améliorée de 3%,
- Prime de vacances de 1000 euros reconduite,
- 5000 euros de primes vont être versé aux salariés ainsi qu'un bonus.

**Le mercredi 8 mars l'assemblée générale a accepté le contenu des négociations et a repris le travail**

**Cooper  
Melun-chimie  
(77)**

**Lutte gagnante chez Cooper Melun-chimie (77) : La lutte paye !**

Les salariés de la coopération pharmaceutique de Melun, au côté de leur Syndicat CGT, ont fait la démonstration que la lutte paye ! En grève depuis le 9 mars à l'appel de la CGT et rejoint par le syndicat CFDT, les salariés s'opposaient à un accord signé par deux autres organisations syndicales, attribuant notamment une augmentation de 28€ brut pour les bas salaires. Ils et elles réclamaient 65€ brut. Depuis cette date le site était bloqué par les grévistes et rien ne leur a été épargné.

Menacé dans un premier temps d'assignation au tribunal pour faire lever le blocage, la direction n'a pas hésité à menacer les salariés grévistes de recours au chômage partiel. Durant la semaine les effectifs grévistes ont été remplacés par des intérimaires. Après une première proposition de la direction de donner un plancher de 40€ pour les plus bas salaires, les grévistes ont décidé de continuer le mouvement à plus de 70%. Depuis 2 jours le blocage des sites s'effectuait de jour comme de nuit sachant que les salariés n'ont pas hésité à camper devant l'usine. C'est cette détermination qui a permis le retour de la direction à la table des négociations. Les salariés grévistes ont décidé de reprendre le travail estimant que la dernière proposition répondait à leurs attentes.

**SG Sekurit  
Chantereine  
Thourotte  
(60)**

**Lutte gagnante – SG Sekurit Chantereine Thourotte (60) Suite à l'appel de la CGT**, 80% du personnel de production s'est mis en grève le mardi 14 mars. La direction a accepté de négocier sur la base des revendications de la CGT et des salariés : A savoir embauche des CDD et intérimaires en CDI, réintégration du salarié licencié, création d'un pool de remplacement pour pallier à l'absentéisme, revalorisation des salaires et du pouvoir d'achat. Les négociations ont débuté le 16 mars à 9h et se sont terminées à 17H. •

**Au-delà des 5 embauches déjà obtenues par la CGT**, 10 autres embauches de compétence en CDI se feront. **C'est une très grande victoire de notre action !** • Engagement de reclasser le salarié dernièrement licencié, sur un autre site.

- Ouverture de négociation pour une revalorisation de la prime de performance.
- Projet d'un « Pool d'absentéisme » pour les remplacements.
- Ouverture de négociation pour le calcul de la masse salariale servant les activités sociales du CE ± 100 000€.
- Elaboration d'un calendrier N.A.O et étude pour le 6A technicien (230)
- Reconnaissance du tutorat • Pas de prime pendant la période d'électorale
- Réaffirmation des 100 000 € pour les locaux sociaux
- Réflexion pour redonner de la puissance à l'encadrement pour la reconnaissance professionnelle



**Nettoyage  
NOVASOL  
(75)**

**Lutte gagnante – victoire des salarié-e-s du nettoyage de NOVASOL (75) en grève !** . Les salariés de l'équipe de nettoyage de Novasol sur le site du 11e, en grève depuis le 20 février pour soutenir une de leurs collègues, Marie, ont repris le travail **après 18 jours de grève** (3 semaines et demie). **Ils ont obtenu :**

- la réintégration immédiate de Marie avec le maintien de l'intégralité de sa rémunération,
- le remplacement des salariés en congé contre rémunération,
- le paiement des remboursements de transport (pass navigo),
- le paiement des rappels d'heures oubliées,
- l'embauche de personnel extérieur pour une tâche supplémentaire,
- le maintien des rémunérations antérieures,
- la suppression de la clause de mobilité.

**Postiers du  
centre Hérault  
(34)**

**Lutte gagnante – chez les postiers du centre Hérault (34)**

Dans le cadre du conflit qui a opposé la CGT FAPT et les postiers du centre Hérault à leur direction pendant Onze jours, un protocole d'accord a pu être signé le 14 Mars et la reprise du travail le lendemain a pu se faire sereinement pour l'ensemble des agents.

Après 4 jours de négociation et en maintenant le rapport de force (une quinzaine d'agents grévistes sur 3 sites différents), les grévistes ont obtenu :

- L'engagement de 3 jours de formation nécessaire à l'apprentissage des tournées pour les CDI, mais aussi, les CDD, CAE, CUI. (ce qui était à l'origine des sanctions infligées au trois militants CGT).
- Une prime exceptionnelle de déménagement de 200€ pour les facteurs de Bédarieux.
- La pérennisation de moyens humains supplémentaires à Clermont l'Hérault, afin de pallier à une organisation du travail indigente

**Cheminots  
(31)**

**Lutte gagnante – Licenciement annulé chez les cheminots (31) !**

Suite à une simple altercation avec son supérieur hiérarchique, survenue en septembre 2016, un processus disciplinaire à Charge, totalement inacceptable avait été engagé contre notre collègue Carole, avec au final, un courrier, envoyé Le 14 février, lui signifiant son Licenciement.

Soutenue par la Cgt et de nombreux cheminots, Carole avait fait appel, fin février de cette décision scandaleuse. Après de nombreux jours d'attente,

C'est gagné !

Carole a reçu un courrier de la Direction de l'Epic de Tête lui signifiant que son Appel, avait été examiné favorablement et que son licenciement était annulé.

## **CORDEMAIS (44)**

### **Lutte gagnante – A la centrale thermique CORDEMAIS (44)**

Après 3 semaines de conflits, un rapport de force intense, après de longues négociations locales et nationales, la direction a entendu et répondu à la très grande majorité des revendications du personnel, notamment en termes d'emploi, de conditions de travail, de promesses d'embauche pour les apprentis.

Elle a aussi accepté de travailler sur le projet industriel porté par les salariés !

## **CHU Limoges (87)**

### **Lutte gagnante – au CHU Limoges (87)**

Depuis plusieurs semaines, les agents du CHU étaient mobilisés à l'appel de la CGT et de Sud afin que s'ouvre des négociations sur l'emploi et les conditions de travail.

Ils ont obtenu :

- La création d'une équipe de remplaçants de soixante personnes
- La création de 17 postes d'infirmières et d'aides-soignantes suite à l'envahissement du conseil de surveillance de l'établissement.

## **Maison de retraite Annonay**

### **Lutte gagnante – Maison de retraite Annonay**

Après 4 jours de grève pour les salaires, pour de meilleures conditions de travail pour le bien être des salariés et des résidents, un protocole de fin de conflit a été signé le 24 mars dernier.

Les salariés ont obtenu :

- Le passage à la convention collective 51 renouvelée au 1er juillet,
- Pour les personnes dont le passage à la convention collective 51 renouvelée à une incidence inférieure à 120 euros annuels, il y aura un versement d'une prime exceptionnelle au prorata.
- Le versement des compléments IJ pour les accidents de travail et maladie sera recalculé sur une période de 3 ans rétroactif au 1er avril 2014.
- Modalité de versement des primes d'assiduité et de la future prime annuelle revues (pas de retenue pour les 11 premiers jours d'absence, au-delà, la retenue sera de 1/60e par jour d'absence).

## **Louvre Hôtels Group**

### **Lutte gagnante Au « Louvre Hôtels Group » pour le 13ème mois**

Grâce aux mobilisations et aux actions menées depuis des années au sein de Louvre Hôtels Group par le syndicat CGT-HPE et les syndicats CGT des différents hôtels du groupe, la direction vient de généraliser la mise en place du 13ème mois dans toutes ses filiales. Le syndicat CGT-HPE se félicite de cette généralisation qui concerne 1500 salariés.

Une nouvelle bataille s'ouvre pour lutter contre les contreparties trop contraignantes pour les salariés, prévues dans l'accord que la CGT n'a d'ailleurs pas signé. La lutte continue.

**Entretien des bureaux de la cité administrative de Toulouse (31)**

**Lutte gagnante Victoire des salariés de l'entretien des bureaux de la cité administrative de Toulouse (31)**

Après 13 jours d'arrêt de travail, les 12 salarié-e-s grévistes, soutenus par l'Union Locale CGT centre-ville et ses syndicats de la cité administrative ont fini par se faire respecter et venir à bout des agissements du groupe ISS, 4ème plus gros employeur privé au monde avec 24 000 salariés.

Grâce à la lutte, elles et ils ont obtenu notamment :

- Le retour à un effectif de 19 au lieu de 12 sur le site.
- La requalification à la classification supérieure, avec effet rétroactif au premier janvier de cette année.
- La mise en conformité des avenants aux contrats de travail selon l'article 7 de la convention collective.

Par ailleurs, la direction s'est engagée à respecter (enfin !) les obligations légales. L'ensemble des revendications ont été satisfaites mais les salariés demeurent vigilants et mobilisés.

**CANDIA Gerzat (63)**

**Lutte gagnante – chez CANDIA Gerzat (63)**

Après 25 jours de lutte, les salariés de la laiterie de Gerzat (63) et leur syndicat CGT ont arraché des avancées sociales notamment une augmentation de salaire de 20 € pour l'ensemble des salariés venant s'ajouter aux augmentations conventionnelles, une prime exceptionnelle de 300 €, le paiement de 5 jours de grève et l'étalement de ceux restant jusqu'à la fin de l'année. Le syndicalisme de lutte porté par la CGT a fait la démonstration de son efficacité. Les salariés du site ne sont pas trompés, 50 adhésions ayant été réalisées durant le conflit.

C'est donc avec fierté que les grévistes ont repris le travail !

**Agents territoriaux Fleury Mérogis (91)**

**Lutte gagnante des agents territoriaux de la Ville de Fleury Mérogis (91)**

Le Maire de Fleury-Mérogis a tenté d'imposer des mesures répressives touchant directement la rémunération des agents de la Ville sous prétexte de lutter contre l'absentéisme. En effet il voulait ponctionner au-delà de 15 jours d'arrêt maladie par an, le régime indemnitaire des agents territoriaux...

**La mobilisation unitaire, par la grève, des salariés et de leurs organisations (CGT FO CFDT) a su mettre en échec cette mesure régressive.**

Le protocole d'accord signé le 21 mars précise « l'abandon de l'indexation du régime indemnitaire sur toutes indisponibilités physiques. Dans le cadre des revendications portant sur les causes de l'absentéisme, un travail sera engagé avant l'été sur les conditions de travail »

**Le combat continue !**

**Centre  
Pénitentiaire  
de Marseille  
(13)**

**Lutte gagnante du Centre Pénitentiaire de Marseille (13) (CGT, SPS, FO et UFAP), Toutes nos revendications ont été retenues !!**

- 20 agents de plus actés sur l'organigramme de référence de Baumettes II.
- Report de l'ouverture de Baumettes II le 15 Mai 2017.
- Sécurisation des sites demandés.
- Réexamen de la situation de l'effectif des Personnels Techniques.

**Le 29 Mars 2017 restera gravé dans les annales du CP Marseille et dans les mémoires de tous, car les personnels de l'établissement ont démontré que la solidarité reste notre plus grande force !!!**

**Newrest,  
prestataire de  
la SNCF pour  
la restauration**

**Lutte gagnante pour les salariés de Newrest, prestataire de la SNCF pour la restauration dans ses TGV** Après six jours de grève, ils ont enfin obtenu satisfaction. Ils demandaient notamment une augmentation de salaire décente et une amélioration de leurs conditions de travail. Après six jours de lutte et cinq heures de négociation **le lundi 3 avril**, l'ensemble des organisations syndicales (CGT, CFDT, FO et Sud) a appelé le personnel à reprendre le travail. Les salariés ont notamment obtenu une augmentation générale des salaires de 1,1 % rétroactive au 1er janvier. Ainsi que, « *l'arrêt des convocations officielles pour des motifs futiles* », le "*maintien du reclassement au sol des agents roulants enceintes* », « *la garantie de la qualité des hôtels logeant le personnel en découché* » et « *du personnel supplémentaire afin de garantir le bon ravitaillement des trains* » – notamment des tractoristes pour répondre au problème récurrent du manque de marchandises à bord. Lutte gagnante - de l'EHPAD du Centre Hospitalier de Wattrelos, Dix-neuf semaines de lutte pour les personnels de l'EHPAD du Centre Hospitalier de Wattrelos, pour obtenir des conditions décentes d'exercer nos missions auprès des personnes âgées dont nous avons la charge. Malgré les pressions et le refus de dialogue de la direction, nous avons tenu bon pour dénoncer les manques d'effectifs et de moyens, l'épuisement professionnel, le non remplacement des personnels en formation ou en arrêt-maladie, le recours aux CDD à répétition, le management pathogène... 32 revendications pour empêcher que ne survienne un drame, tant chez les personnels que parmi les résidents. Aujourd'hui, nous avons signé un protocole de fin de grève qui scelle notre victoire. Ce protocole est une avancée majeure pour les personnels en terme de conditions de travail et a été obtenu uniquement par la lutte.

**EHPAD du  
Centre  
Hospitalier de  
Wattrelos**

Lutte gagnante - de l'EHPAD du Centre Hospitalier de Wattrelos, Dix-neuf semaines de lutte pour les personnels de l'EHPAD du Centre Hospitalier de Wattrelos, pour obtenir des conditions décentes d'exercer nos missions auprès des personnes âgées dont nous avons la charge. Malgré les pressions et le refus de dialogue de la direction, nous avons tenu bon pour dénoncer les manques d'effectifs et de moyens, l'épuisement professionnel, le non remplacement des personnels en formation ou en arrêt-maladie, le recours aux CDD à répétition, le management pathogène... 32 revendications pour empêcher que ne survienne un drame, tant chez les personnels que parmi les résidents. Aujourd'hui, nous avons signé un protocole de fin de grève qui scelle notre victoire. Ce protocole est une avancée majeure pour les personnels en terme de conditions de travail et a été obtenu uniquement par la lutte.

Après 5 jours de mobilisation, les salariés de CBP SOLUTIONS réunis en Assemblée Générale ce vendredi après-midi ont voté la reprise du travail dès lundi suite aux propositions de la Direction :

- 2% d'Augmentation Générale pour les salariés ayant un salaire inférieur à 40 000 €.
- L'augmentation de 0,5 % de l'enveloppe liée à l'étude comparative des salaires par rapport aux autres entreprises du secteur d'activité, pour atteindre 3,3 %.
- Prise en charge des heures de grève à hauteur de 5h00 par salarié gréviste.

Ces mesures viennent s'ajouter à celles prévues dans l'accord NAO 2017 signé le 23 mars 2017 par les organisations syndicales CFTC et CGT.

Un protocole d'accord de fin de conflit a été signé par les organisations syndicales CFDT et FO ce vendredi à 18h00, la CGT, non représentative dans l'établissement n'ayant pas été invitée à la signature.

Les salariés restent toutefois très attentifs à la restitution de l'étude comparative des salaires et aux effets promis sur leur salaire de base, à compter du 1er juillet 2017.